

Sur motion de M. Aug. Vallières, secondé par M. Dufresne, il fut résolu : Que les remerciements des membres de cette conférence soient offerts à l'administration du jour, pour sa libéralité à doter le pays d'écoles normales, d'une caisse d'économie en faveur des instituteurs et d'un journal d'éducation ; et que des remerciements soient aussi offerts à l'Honorable G. E. Cartier en particulier, pour la part active qu'il a prise à la passation de la dernière loi d'éducation.

Sur la proposition de M. M. Langlois, secondé par M. Alexis Soulard, il fut résolu :

Que les remerciements de cette conférence soient offerts à M. le surintendant pour la part qu'il a bien voulu prendre à cette conférence, dans l'intérêt de l'éducation et des instituteurs.

M. le surintendant répondit en peu de mots à cette dernière résolution et termina la séance en convoquant tous les instituteurs présents au banquet qui devait avoir lieu, le soir, à 7 heures.

(Signé.)

F. E. JESSEAU, Président Pro Tempore.  
B. MARQUETTE, Secrétaire Pro Tempore.

### Banquet des Instituteurs à Québec.

Mardi, le 13 Mai, à sept heures du soir, messieurs les instituteurs et un certain nombre des citoyens de Québec se réunissaient à la salle de musique de la rue St. Louis, pour célébrer, par un banquet, l'inauguration de l'école normale Laval.

Des billets d'admission avaient été vendus et l'on n'avait adressé d'invitations qu'aux chefs de l'enseignement, au maire et aux membres du conseil de ville, et aux membres de la presse.

La salle avait été habilement décorée par les soins obligés de M. Wells, un des officiers de la corporation ; le théâtre représentait une jolie scène d'été, une table y ayant été dressée et le chœur d'amateurs l'occupait tout entier. Les dames qui en faisaient partie reluisaient, par leur beauté et leurs toilettes, l'éclat de la fête auquel elles devaient encore contribuer par des chants qui furent vivement admirés et vivement applaudis. Les galeries étaient aussi remplies de dames, et formaient un magnifique coup-d'œil. La troupe de musique du 17e régiment occupait la partie inférieure de la salle, et salua l'entrée des convives par une brillante ouverture.

M. le surintendant de l'instruction publique présidait au banquet, ayant à ses côtés M. le grand vicaire Cazeau et M. Antoine Légaré, doyen des instituteurs présents. M. le maire de Québec, M. Auclair, curé de Notre-Dame, M. Taschereau, prêtre du séminaire, et l'un des membres et professeurs de l'Université, M. le principal Horan, et les autres professeurs de l'école normale Laval ; les docteurs Aubry et Tessier, professeurs à la faculté de droit ; les docteurs Nault et Frémont, professeurs à la faculté de médecine ; M. T. Sterry Hunt, chevalier de la légion d'honneur et professeur à la faculté des arts ; M. Devisme, professeur ordinaire de l'école normale Jacques-Cartier, et plusieurs membres du conseil de ville et de la presse, se trouvaient parmi les convives.

Après que le chœur eut chanté "A la claire fontaine," M. le surintendant adressa à l'assemblée quelques réflexions sur la sympathie que l'on témoignait, par ce banquet, aux instituteurs, et il dit qu'il ne porterait pas de *toasts*, le banquet étant strictement conduit d'après les règles de la tempérance ; mais qu'il appellerait tour à tour les instituteurs et quelques uns des convives à prendre la parole. M. Marquette, instituteur, s'exprima dans les termes suivants :

Messieurs et Mesdemoiselles,

Depuis que je suis entré dans la carrière de l'enseignement, j'ai pris une part trop active à tout ce qui se rattache au perfectionnement intellectuel de mes compatriotes, pour ne pas voir avec plaisir, je dirai même, avec orgueil, l'inauguration de nos écoles normales et l'établissement de conférences d'instituteurs, telles que celle à laquelle nous avons été conviés aujourd'hui.

Je ne vous parlerai pas au long des premières : tout ce que nous en avons entendu dire hier est plus que suffisant pour nous faire comprendre que, quand on parle de ces établissements où devront se former les instituteurs qui instruiront un jour le peuple, on s'occupe d'un sujet extrêmement grave et extrêmement important.

Je ne puis pourtant passer sous silence un des caractères particuliers de nos écoles normales, je veux dire l'union de l'instituteur et du prêtre qui s'y trouvent. Cette union, selon moi, exercera l'effet le plus bienfaisant sur la société toute entière.

"Si le clergé, dit M. Dumont, doit avant tout s'assurer le respect et la confiance de ceux qui sont soumis à ses soins, il doit aussi chercher à s'assurer l'estime et l'affection de tous ceux qui doivent exercer un ascendant sur les autres hommes, et particulièrement sur la génération nouvelle. Voilà pourquoi le clergé doit chercher à s'approcher de l'instituteur, à s'associer pour ainsi dire avec lui

le plus tôt possible ; or, comme la jeunesse est la préparation de l'âge mûr, la jeunesse de l'instituteur devra aussi attirer toute son attention et toute sa sollicitude empêtrées."

Voilà pourquoi j'aime à voir le clergé dignement représenté dans nos écoles normales. Ces deux puissances, chargées de veiller au perfectionnement moral et absolu de l'espèce humaine, en vivant ensemble, apprendront à se connaître, et, en se connaissant, leurs vœux et leurs efforts s'harmoniseront pour le plus grand bien de la société. . . . (Applaudissements.)

"Quand le prêtre, dit encore M. Dumont, l'Évangile à la main, cherche à inspirer les plus sublimes vertus, on peut le soupçonner de demander des sacrifices impossibles, on peut s'excuser sur la faiblesse de notre nature ; mais si le prêtre montre l'instituteur qu'il a formé, et à qui il a appris à mettre en pratique toute la morale de l'Évangile, poursuivant la même œuvre que lui, dans les mêmes circonstances que les autres hommes, la parole du prêtre ne serait-elle pas alors plus réalisable, plus compréhensible ?"

Oui, disons-le ici, avec un philosophe chrétien de nos jours : "L'école doit être le portique du temple, et l'instituteur l'auxiliaire du prêtre." (Applaudissements.)

Quant aux conférences d'instituteurs, notre intérêt propre y est trop étroitement uni pour ne pas en voir l'établissement avec plaisir. Convaincu de l'importance de ces associations, j'avais jeté en 1845 les fondements de l'Association des instituteurs du District de Québec, avec l'aide d'un grand nombre de mes frères de ce district. Cette association existe encore aujourd'hui ; comme un de ses membres il ne m'appartient pas d'en faire l'éloge ; au reste, je consens volontiers à n'en rien dire pour ne vous entretenir que des conférences d'instituteurs que nous avons inaugurées aujourd'hui sous les auspices de M. le surintendant, dont le zèle, l'érudition et les talents, surpassent encore la grandeur de sa mission. (Applaudissements.) Ces réunions seront pour nous une agréable diversion, en nous faisant rompre un instant avec la routine monotone de l'école et en nous faisant prendre part à des discussions qui donneront l'essor à notre intelligence. (Applaudissements.) C'est par elles que les connaissances des choses les plus importantes de l'enseignement, acquises au prix de longues années d'étude et de pratique, passeront à la postérité, tandis qu'aujourd'hui elles disparaissent de la terre avec ceux qui les possèdent, parce qu'il n'y a aucun moyen facile de les communiquer aux autres. Enfin, c'est par elles qu'après avoir lutté contre les difficultés de tout genre qui se présentent dans notre carrière, nous viendrons rompre le pain de l'intelligence, renouveler nos forces intellectuelles, pour nous mettre en état de mieux remplir les devoirs que la société nous impose. (Applaudissements.)

Oui, messieurs, je le répète, je vois avec plaisir l'inauguration de nos écoles normales et l'établissement de conférences d'instituteurs, qui en sont pour ainsi dire le complément. Ces deux institutions, jointes aux caisses d'économie, et à tout ce qui s'est opéré dans ce département depuis quelques mois, ne nous laissent plus rien à envier aux autres peuples sous ce rapport.

Le gouvernement a fait ici, pour l'éducation, plus que partout ailleurs, en égard à nos revenus et à notre population.

Si, malgré tant de sacrifices, si, en dépit de tous les efforts de ceux qui sont appelés à faire fonctionner la loi, le sort de l'instituteur n'est pas encore ce qu'il doit être, il faut en attribuer la cause au manque de connaissances répandues chez le peuple. Cependant, quand on jette un coup-d'œil sur tout ce qui s'est opéré dans ces derniers temps ; quand on voit le gouvernement bien disposé ; quand on voit à la tête de notre système d'instruction publique un homme en qui le pays a confiance ; quand les mandataires du peuple s'accordent tous ensemble à demander un avenir meilleur pour l'homme qui se sacrifie à l'éducation de ses compatriotes ; quand la presse est unanime à demander l'amélioration de notre sort ; quand, enfin, tous les citoyens de l'ancienne capitale du Canada, viennent ici témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils nous portent, comment ne pas croire à un avenir meilleur ? comment ne pas espérer un changement prochain ? . . . Au reste, messieurs, la foi et l'espérance sont deux vertus communes à tous les chrétiens : pourquoi ne seraient-elles pas aussi celles des instituteurs ? (Applaudissements prolongés.)

Ce discours couvert d'applaudissements fut suivi de ceux de M. Dufresne et de M. Lafrance dont nous ne donnons que l'analyse :—

Après tout ce qu'il vient d'entendre, M. Dufresne ne sait trop ce qu'il doit faire, tous les sujets qu'il eût pu aborder ayant à peu près été épousés par les orateurs qui l'ont précédé. Sa position est telle qu'en restant muet on peut le taxer d'indifférence, et qu'en prenant la parole, on trouvera sans doute qu'il y a présomption chez lui. Ce qu'il fera pourtant, pour sortir de ce dilemme, ce sera d'admirer le zèle déployé jusqu'à ce jour par les hommes dévoués à la cause